

Tu es sourd, ou quoi ?

Il y a quelques jours, je participais aux funérailles de la maman d'un ami. À la fin de la cérémonie, questionné par mon copain Fernand qui avait prononcé l'homélie, je lui répondis : "Merci de me demander mon avis, mais je n'ai rien compris. J'ai bien entendu que tu parlais, mais je n'ai pas saisi tes paroles".

Prenant immédiatement la parole, un voisin dit en me regardant : "Fernand, tout était très clair, on a parfaitement compris ton homélie, je ne comprends pas la réponse de Jean-Marie".

Cette anecdote parmi d'autres pour situer mon problème : je suis déficient auditif.

Appareillé des deux oreilles depuis plus de 20 ans, je suis pourtant souvent à la peine lorsque je me trouve dans certains lieux pour comprendre les conversations. Il y a même des endroits que je ne fréquente plus !

Régulièrement, les personnes voyant que je porte des appareils auditifs, ne comprennent pas que malgré ces engins technologiques, je n'entende pas toujours "normalement".

Les situations pourraient devenir presque "normales" si certaines conditions étaient réunies. Lors d'une conversation avec une personne ayant des problèmes auditifs et donc, en général, appareillée, veillez à parler en face à face. Évident, me direz-vous ! Pas si sûr, vous répondrai-je...

Regardez donc deux personnes qui se parlent. Souvent l'interlocuteur tourne la tête pour l'une ou l'autre raison, se retourne, se rend dans une autre pièce tout en continuant la conversation, parle en regardant son écran d'ordinateur,... toutes situations qui ne rendent plus la conversation en "ligne directe".

Avez-vous remarqué que de plus en plus de personnes parlent en "mangeant" leurs

mots ?! Les lèvres parfois ouvertes, elles marmonnent ! Bonjour la compréhension !

Plus d'une fois, je dis à mes petites-filles : "Molo les filles, vous parlez comme des mitraillettes... je ne comprends pas ce que vous voulez me dire. Si vous parlez posément, en articulant, je serai très heureux d'entendre les belles choses que vous voulez me communiquer".

Je disais, plus avant, qu'il était des lieux que je ne fréquente plus ou plus beaucoup, comme les bals, les fêtes bruyantes,...

Aller au théâtre est devenu rare pour moi. Il est normal que pour les besoins de la pièce, des situations jouées, telle conversation se tienne presque à voix basse, ou en apparté dans un coin de la scène... et je ne capte plus, ou en partie, ce qui se dit ! C'est un peu comme si je lisais un livre avec des blancs dans le texte. Pendant que je tente de combler ces blancs, la pièce continue et je "cours" derrière les acteurs ! Vous imaginez la jonglerie !

Dernièrement, Cécile, déficiente auditive depuis qu'elle est jeune, m'a donné un "tuyau" lorsque je regarde la télévision. En premier lieu, il m'est recommandé de sélectionner ma chaîne avec une priorité pour les chaînes françaises. Ensuite au moyen de la télécommande, appuyer sur la touche "OK" et former le 888. Merveille, tout ou presque, est sous-titré. Je regarde donc le journal d'Antenne 2 ou les nouvelles régionales de France 3... en lisant ce qui se dit. Je regarde mon film favori en comprenant les conversations tenues par les acteurs. Mais pourquoi donc les chaînes françaises et pas les belges, exception faite du JT ? La réponse est interpellante. Mon amie Cécile a écrit à la RTBF en demandant pourquoi les chaînes belges ne transmettaient pas en audiodescription (sous-titrage). La réponse, rapide, qui fut donnée est que cela reviendrait trop cher pour les chaînes belges étant donné le peu de public (malentendant ? !) à satisfaire. Les économies, une question de choix !

Alors, si vous aussi, vous avez des problèmes d'audition et que vous souhaitez vous informer, regarder tel ou tel film, vous connaissez la solution : déchaînez-vous !

Grâce aux bons conseils de Cécile, hier soir, je me suis régalé en regardant "Dialogue avec mon jardinier".

Lors d'un échange avec une tierce personne, vous vous rendez compte qu'elle regarde le bas de votre visage et plus précisément votre bouche. Ne pensez pas que vous avez un bouton qui vient subitement de germer sur le nez ou que vos lèvres ont changé de couleur. Rien de tout cela, simplement votre interlocuteur est malentendant et lit sur vos lèvres.

Alors articulez posément et la conversation n'en sera que plus riche.

Il arrive aussi, qu'ayant fait remarquer à l'un ou l'autre que vous n'entendez pas bien, celui-ci "augmente les décibels" et se met à parler tellement fort que cela en devient gênant. Osez lui dire que pour être compris, il ne doit pas crier, mais simplement parler de façon audible en vous regardant.

En osant dire votre handicap, vous faites un grand pas vers un meilleur partage verbal avec les autres et vous en serez le premier gagnant.

Et si un jour, lors d'une visite à votre O.R.L., celui-ci vous signale que votre audition devient défaillante et qu'il vous recommande de vous rendre chez un acousticien pour vous appareiller correctement, choisissez bien !

Prenez tout votre temps pour vous renseigner auprès d'amis et connaissances eux-mêmes appareillés. Car sur le marché, vous trouverez beaucoup de vendeurs qui vous vanteront leur marchandise mais les acousticiens de qualité ne courent pas les rues.

Il faut savoir que votre mutuelle interviendra lors de votre achat, mais qu'elle ne le fera que tous les 5 ans. Vous avez aussi le droit de tester pendant quelques semaines les appareils qui vous seront proposés. Testez donc, chez vous, dans la rue, au cinéma, partout où vous pourrez. En cas de mauvais choix, tant pis pour votre portefeuille, pour vos oreilles et donc pour vos relations sociales. Une bonne audition vous permet de garder une vie sociale riche... autant le savoir.

Mon expérience des appareils auditifs

Témoignage d'un monsieur de 82 ans, nous l'appellerons Jean-Claude.

Mon expérience des appareils auditifs se résume à une suite de déconvenues.

Suivant l'avis de mon ORL, j'avais d'office écarté les publicités de la firme A et je m'étais adressé à la firme B.

Une première auditiennne m'a fourré dans l'oreille un de ces appareils dits "internes".

L'horreur ! Chaque fois que je mâchais un aliment, le bruit des mâchoires se répercutait à plein volume dans ma tête et, pour peu que je croque une biscotte ou un spéculoos, de sonores craquements se répandaient à l'intérieur de mon crâne. Endurer cela ? Non merci ! Plutôt une surdité tranquille...

Une seconde auditiennne remplaça cet horrible instrument par un appareil "externe".

Aucun doute, c'était mieux, supportable. Fini les sinistres craquements. Cependant, les bruits extérieurs, jusqu'aux plus ténus, se trouvaient largement amplifiés, conversations incluses mais réduites à un brouhaha informe : je ne comprenais pas mieux les paroles ! Et demeurer dans un lieu public, bistrot, restaurant,... où les conversations s'entrecroisaient autour de moi, au bout de 15 à 20 minutes, me provoquaient de légers céphalées. À cela s'ajoutait l'inconvé-

nient de devoir fréquemment retourner chez la firme B, ouverte une seule après-midi par semaine, tantôt pour racheter des piles (prévues pour durer une quinzaine de jours, celles-ci expiraient quelques fois au bout de 48 heures), tantôt pour le réglage ou le remplacement d'une pièce, ou encore pour un nettoyage (mes oreilles fabriquent beaucoup de cérumen). J'hésitais à tout laisser tomber lorsque la firme B fut brusquement supprimée localement. La ques-

tion se réglait d'elle-même.

Nous n'avons pas de voiture et je me vois mal assumant de fréquentes navettes vers Marche-en-Famenne. Bon, eh bien, tant pis ! Mais la surdité, bien sûr, s'accroît lentement.

Le comble de l'affaire, c'est que plusieurs personnes de notre entourage qui ont eu recours à la firme A, si décriée par les ORL, se déclarent satisfaits de leur appareil bon marché, alors que d'autres, ayant acquis un

bidule notablement plus cher - quelquefois très cher -, le tolèrent mal, voire ont renoncé à le porter !



Acheter un appareil auditif

DP, patiente

Comment faire ?

● En premier lieu, prenez rendez-vous avec un ORL. Il testera votre audition et vous donnera une prescription pour un appareil. Vous aurez alors droit à un remboursement maximum de la mutuelle qui est à prix fixe : 666€

● Ensuite, prenez contact avec un vendeur d'appareils auditifs.

Il faut toujours prendre rendez-vous parce qu'il faut faire un test auditif qui peut durer près d'une heure. Prenez le temps de bien choisir l'appareil à tester.

Il est important de tenir compte de tous les facteurs :

- avez-vous une vie sédentaire ou sportive ?
 - regardez-vous beaucoup la télévision ?
 - avez-vous déjà vu un ORL ? Avez-vous une attestation ?
- Êtes-vous en ordre de mutuelle ?

Le test auditif est gratuit et sans engagement. Il sert à voir où se trouve le problème.

Il faut d'abord vérifier s'il y a une perte auditive et de combien de décibels.

À partir d'une perte de 40 décibels, on peut mettre un appareil.

- Ensuite, un audiologue aidera à choisir un appareil.
- On peut tester l'appareil pendant deux semaines, voire plus.

Quelles sont les fourchettes de prix ?

Le prix des appareils auditifs peut varier de 710 à 2.500 € par oreille.

Ce sont les prix sans l'intervention de la mutualité.

Attention : l'INAMI ne rembourse pas toutes les marques d'appareil auditif. Vérifiez bien avec le vendeur si la marque qu'il vous propose est bien remboursée par la Mutuelle. Renseignez-vous aussi sur le nombre d'années de garantie.

● Combien coûtent les piles et quelle est leur durée de vie ?

De 1 à 2 euros la pile suivant le conditionnement.

La pile dure en moyenne une semaine. La durée de vie sera différente selon qu'on garde son appareil toute la journée ou seulement quelques heures par jour.

On vend aussi des casques qui sont connectables à la télé pour éviter de mettre le son à fond.

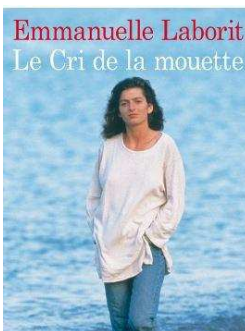
Il y a plusieurs magasins d'appareils auditifs dans la région.

À la bibliothèque

DURBUY



BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE



LABORIT Emmanuelle,
Le cri de la mouette,
Paris,
France Loisirs,
1994

POUR ADULTES

Ce livre de combat et de révolte, Emmanuelle l'a écrit comme on fait une psychanalyse, pour elle et surtout pour les parents qui ont un enfant sourd : "Pour les rassurer en témoignant". Emmanuelle n'a jamais connu que le silence. Alors, pour s'évader de cette prison, pour clamer son existence, elle s'est mise à crier. Des cris d'oiseau de mer, disaient ses parents. C'est ainsi qu'elle est devenue la Mouette.

À sept ans, Emmanuelle découvre le langage des signes. Le monde intelligible s'ouvre enfin, elle devient une petite fille rieuse et « bavarde ». Puis, aux désarçois de l'adolescence, s'ajoute la révolte devant l'ostracisme social dont sont frappés les sourds. Alors très vite elle engage la lutte jusqu'à la victoire finale: son triomphe au théâtre en 1993 dans la pièce « Les Enfants du silence », son combat pour faire connaître les droits de cinq millions de déficients auditifs. Dans ce livre bouleversant, Le Cri de la mouette, elle raconte pour la première fois son univers, l'univers des sourds.



CORAN Pierre et
FLORIAN Mélanie,
Julie Silence,
Alice Editions,
2009 (Histoires
comme ça)

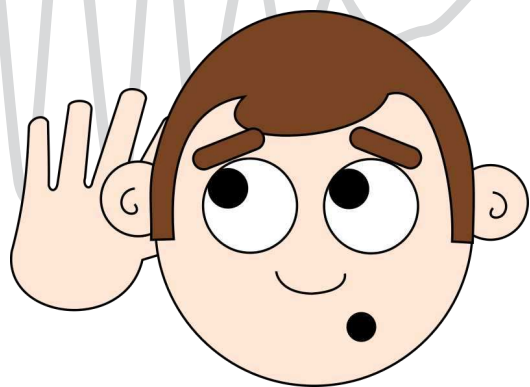
POUR ENFANTS

Un album sur la surdité et la tolérance.

Julie n'entend pas les oiseaux chanter, ni le chien aboyer, ni les voitures passer. Elle attend avec impatience l'arrivée d'un nouveau voisin, Dorian. Mais celui-ci n'est pas très heureux dans sa nouvelle maison et se sent seul. Julie entreprend de lui rendre le sourire.

À la bibliothèque, vous trouverez aussi :

- Pour les enfants : **Les mains qui parlent, la surdité** de Brigitte Marleau.
- Pour les ados : **L'histoire d'Helen Keller** de Lorena Hickock.
- Pour les adultes : **Les oreilles cassées, acouphènes, surdité...le premier guide sur les dangers du son à l'attention du grand public, des musiciens et des amateurs de son** de Jean-Baptiste Mechermane.



Allo... Tu m'entends?

DL, patiente

Sources : www.oreillemudry.ch et Il était une fois la vie-12-Hachette

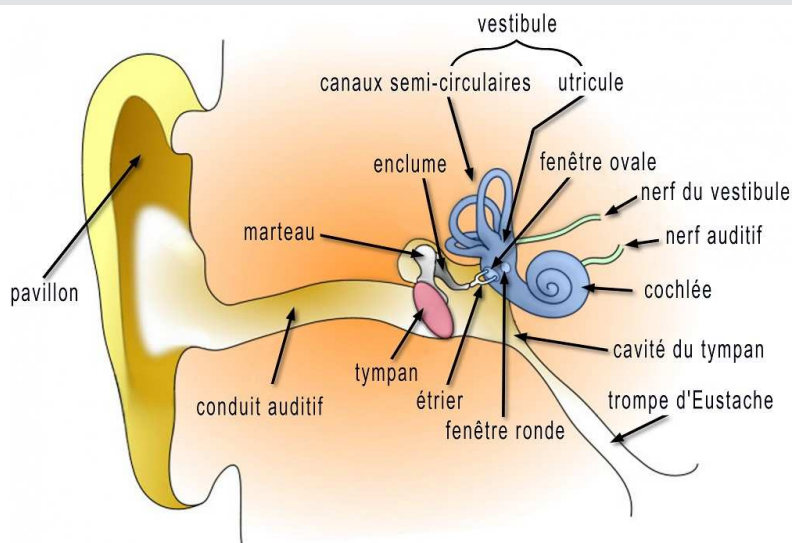
Ferme les yeux et écoute. Entends-tu les bruits et les sons autour de toi ?

Entendre, c'est utiliser le sens de l'ouïe: l'oreille est l'organe de l'audition, qui est la perception des sons.

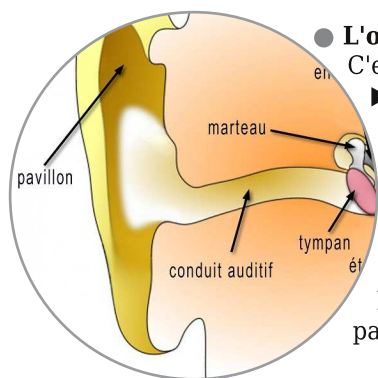
Les pavillons des oreilles humaines sont petits et bougent très peu, contrairement aux oreilles de beaucoup de mammifères comme le lapin, le cheval, le chat, le chien,...

Les scientifiques pensent que nos oreilles ont rapetissé au cours de l'évolution : elles devenaient moins utiles face aux dangers. Le sens de la vue prenait le dessus.

Toi, tu connais le pavillon de ton oreille, mais sais-tu que sa partie la plus importante se trouve dans ta tête, où elle est protégée par les os de ton crâne ? Sais-tu aussi qu'une partie de ton oreille intervient dans la maîtrise de ton équilibre ?



LES PARTIES DE L'OREILLE



● L'oreille externe

C'est la partie visible. Elle comprend :

► Le pavillon : Entonnoir en demi-cercle souple, irrégulier, fait de cartilage (tissu de soutien) sauf le lobe. Il est recouvert de peau. Il capte tous les sons émis autour de toi.

► Le conduit auditif : Canal rose et humide. Il s'ouvre au fond du pavillon et s'arrête à une petite

caverne creusée dans l'os temporal du crâne. Il est tapissé de poils et contient des glandes qui sécrètent une matière grasse, jaune-orangé, le cérumen. Les poils et le cérumen arrêtent les poussières et évacuent les déchets vers le pavillon. Il te suffit de nettoyer le pavillon de ton oreille, sans aller dans le conduit auditif pour les enlever.

► Le tympan : Membrane gris-nacrée au fond du conduit auditif. Il a une surface d'environ 1 cm². Le tympan d'un nouveau-né a déjà la taille adulte, dès la naissance.

● L'Oreille moyenne

Elle est logée dans une cavité de l'os temporal ; elle est tapissée d'une fine peau et est remplie d'air.

Elle comprend :

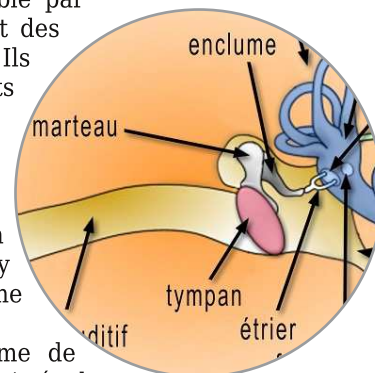
► Une chaîne de 3 osselets : le marteau, l'enclume et l'étrier. Ces noms leur ont été donnés à cause de leur forme.

Ce sont les plus petits os de ton squelette : le marteau mesure de 7 à 9 mm, l'enclume est un peu plus court et l'étrier fait plus ou moins 4 mm. La chaîne d'osselets est attachée au tympan et à une des deux petites membranes qui ferment l'oreille moyenne à l'opposé.

Ces petits os sont maintenus ensemble par des articulations, de fins ligaments et des muscles eux-mêmes très petits. Ils amortissent et limitent les mouvements trop importants des osselets.

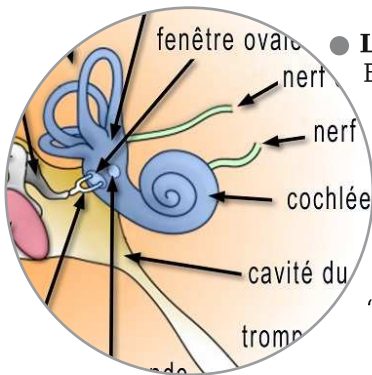
► La trompe d'Eustache : elle met l'oreille moyenne en relation avec le fond du nez. C'est un mince conduit d'environ 3,5 à 4 cm de long. Son nom vient du médecin italien Barthélemy Eustachi qui l'a découverte au XVI^{ème} siècle.

La trompe d'Eustache est un système de sécurité qui maintient la pression de l'air égale



des deux côtés du tympan. Elle évacue les sécrétions et protège des infections venant du nez. Une valvule (clapet) la ferme.

Quand on change d'altitude, par exemple en montagne, dans un ascenseur ou en avion, on ressent une pression au niveau du tympan. Bâiller, avaler sa salive,



● L'Oreille interne

Elle est aussi logée dans l'os temporal, à la suite de l'oreille moyenne. Elle est formée d'une poche remplie de liquide: le labyrinthe. Il comprend :

► Le vestibule et les 3 canaux semi-circulaires qui jouent un rôle important dans l'équilibre. Ils sont remplis de liquide et portent de petits "cils". Du «sable» repose dans le fond.

► La cochlée (ou limaçon) renferme l'organe de l'audition relié au cerveau. Elle a la forme d'un escargot. Elle est remplie de liquide. Le nerf auditif y prend naissance pour rejoindre le cerveau. Les cellules de Corti sont les cellules de la cochlée qui réagissent aux vibrations (mouvements très rapides).

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'oreille transforme les vibrations reçues en messages pour le cerveau.

Le pavillon capte et regroupe les vibrations sonores. Elles traversent le canal auditif et frappent le tympan. Celui-ci se met à vibrer comme la peau d'un tambour.

Les vibrations du tympan passent d'un osselet à l'autre. Les 3 osselets sont des relais qui accentuent les sons très doux et au contraire atténuent ceux qui sont forts.

Ensuite, les vibrations sont transmises à la cochlée qui enregistre et analyse les vibrations un peu comme un micro. Les ramifications du nerf auditif transforment les informations reçues en influx nerveux et les mènent au cerveau qui les interprète en sons connus ou nouveaux.

Ce sont les enfants qui ont l'ouïe la plus fine, mais cette perception diminue avec l'âge.

Heureusement, notre oreille ne capte pas tous les bruits de notre corps. Si tu colles ton oreille à un grand coquillage, il isole ton oreille des bruits extérieurs : on dit qu'on entend la mer. En fait, c'est le flux de ton sang que tu entends.

MAIS QU'EST-CE QUE L'OREILLE A À VOIR AVEC L'ÉQUILIBRE ?

L'équilibre est la perception de la position de ton corps et de ses mouvements.

Le vestibule et les canaux semi-circulaires sont tapissés de cellules sensorielles, elles-mêmes garnies de "cils". Le vestibule et les canaux sont aussi remplis de liquide et de petits grains minuscules qui reposent au fond comme du sable au fond d'un aquarium. On pourrait comparer cela à un niveau de charpentier.

Quand tu tournes la tête, le liquide et le "sable" bougent. Les "cils" sensoriels sont comprimés et avertissent le cerveau que ta tête commence à bouger. Quand le mouvement s'arrête, le liquide comprime les cils en sens inverse et ton cerveau est averti que tu ne bouges plus. Si tu te déplaces brusquement ou que tu tournes sur toi-même, tu peux ressentir le "tournois", un vertige. Il suffit de ne plus bouger pour que tout se calme dans ton oreille interne. Ton sens de l'équilibre est alors rétabli.

Les yeux jouent aussi un rôle dans l'équilibre.

Grâce au sens de l'ouïe, tu as appris à parler, à communiquer en écoutant et en reproduisant les sons que tu entendais. La sonnette de ton vélo, celle de la maison, le klaxon d'une voiture,... sont d'autres moyens qui permettent de communiquer par le son. Les mal-voyants compensent la perte de la vue par un affinement de leur qualité d'audition.



QU'EST-CE QUE LE SON ?

Le son est un phénomène physique perçu par l'oreille.

Applaudir, marcher sur un sol dur, battre un tambour, gratter les cordes d'une guitare provoquent des vibrations. Elles se déplacent dans l'air, l'eau et le sol. Elles s'atténuent progressivement avec la distance.

Lorsqu'elles atteignent les oreilles, ces vibrations deviennent sonores : ce sont des ondes sonores.

Le son est une onde mécanique : le mouvement se transmet de molécules en molécules, sans déplacement de la matière : la matière ondule comme quand on jette un caillou dans une mare.

Plus les vibrations sont lentes, plus les sons sont graves. Et inversement, plus un son est aigu, plus les vibrations sont rapides.

Les ultrasons sont des sons suraigus que les humains sont incapables d'entendre parce que leur système auditif n'y est pas adapté. La plupart des animaux les perçoivent et certains comme la chauve-souris en émettent.

Les sons perceptibles par les humains se situent entre 20 et 16.000 vibrations par seconde. La chauve-souris émet 100.000 vibrations par seconde.

Le son se déplace à 340 m par seconde. Par comparaison, la lumière se déplace à 300.000 km par seconde.

Tout corps capable de vibrer peut émettre un son. Seul le vide ne propage pas les sons.

Le décibel est l'unité de mesure de la puissance du son.

140 décibels : seuil de la douleur (explosion, sifflement strident, marteau-piqueur). Risque de déchirure du tympan.

100 décibels : concert pop ou rock. L'oreille peut être endommagée.

80 décibels : grosses vagues sur les rochers.

40 à 60 décibels : conversations. **20 décibels** : chuchotements, tic-tac d'une montre